



## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

### NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 17 septembre 2024, s'est réuni le mardi 24 septembre 2024 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, Aline BOURDAIRE, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Nicole NUTINI, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Pascal PELLEGRINO, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Serge PERCHERON, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Levanna CALATAYUD, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Myriam LAZREUG, Bernard BRUNEAU.

PART EN COURS DE SEANCE :

/

PART EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Madame Karine GIGODOT  
Madame Laurence COSTE  
Madame Magali CONESA  
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

Monsieur Alexandre GAIFFE  
Monsieur Patrick ISNARD

ABSENT SANS PROCURATION :

Monsieur Jean-Paul CAMERANO

ARRIVE EN COURS DE SEANCE :

Madame Myriam LAZREUG  
(Prend part aux délibérations N°166 à N°186)

PROCURATION :

Madame Karine GIGODOT à Madame Valérie COPIN  
Madame Laurence COSTE à Madame Nicole NUTINI  
Madame Magali CONESA à Madame Mekia Noura ADDAD  
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL à Monsieur Paul EUZIERE  
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 25 juin 2024.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

**2024 - 171      CONCESSION DE MOBILIER URBAIN ABRIS VOYAGEURS, DISPOSITIFS 2 ET 8 M<sup>2</sup>  
                         CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE**

**2024 - 144 DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS  
COMPTES RENDUS ANNUELS D'ACTIVITE DES SERVICES DELEGUES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **PRENDRE ACTE** des rapports suivants :
  - La délégation du service public de distribution publique du gaz – GrDF
  - La délégation de service public d'enlèvement, mise en fourrière et gardiennage de véhicules – A.A.06
  - La délégation de service public du Golf de Châteauneuf de Grasse
  - La délégation de service public d'exploitation des parcs de stationnement - Vinci Park (INDIGO)
    - ✓ La Foux,
    - ✓ Honoré Cresp,
    - ✓ Hôtel de Ville – Cathédrale.
  - La gestion et l'exploitation des parkings Notre-Dame-des-Fleurs/Martelly et La Roque – REGIE DES PARKINGS GRASSOIS.

---

**Prendre acte.**

**2024 - 145 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT  
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE – OPERATION MARTELLY  
CONTRACTUALISATION D'UN EMPRUNT BANCAIRE  
AUPRES DE LA BANQUE POSTALE DE 3 800 000 €  
GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTEUR DE 80 % DE LA VILLE DE GRASSE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **ACCORDER** la garantie d'emprunt de la ville de Grasse à hauteur de 80 % pour un montant de capital de 3 800 000,00 millions euros au bénéfice de la SPL Pays de Grasse Développement ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

---

**Unanimité.**

**2024 - 146      SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT  
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE – OPERATION MARTELLY  
CONTRACTUALISATION D'UN EMPRUNT BANCAIRE  
AUPRES DE LA BANQUE POSTALE DE 1 200 000 €  
GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTEUR DE 80 % DE LA VILLE DE GRASSE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **ACCORDER** la garantie d'emprunt de la ville de Grasse à hauteur de 80 % pour un montant de capital de 1 200 000,00 million euros au bénéfice de la SPL Pays de Grasse Développement ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

---

**Unanimité**

**2024 - 147      RENOUELEMENT URBAIN  
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE  
PROROGATION DE LA CONVENTION D'AVANCE DE TRESORERIE  
ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET LA SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet d'avenant de convention d'avance temporaire de trésorerie ci-joint, modifiant notamment le délai de remboursement de l'avance du 31/12/2024 au 31/12/2025 ;
- **DIRE** que les crédits seront inscrits à la Décision Budgétaire Modificative sur le chapitre 27 en dépenses et en recettes (compte 2745) pour un montant de 3 000 000 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'avance de trésorerie avec la SPL Pays de Grasse Développement ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

---

**Unanimité.**

**2024 - 148      EVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL – MODIFICATION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **ABROGER** la délibération n°2021-2024 du Conseil Municipal du 7 décembre 2021 instituant le nouveau Cadre Général du Temps de Travail à la Ville de Grasse ;
- **APPROUVER** les modalités du nouveau Cadre Général du Temps de Travail modifié et autoriser son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2024 ;
- **ADOPTER** l'ensemble des dispositions précisées par la présente délibération et ses annexes.

---

**Unanimité.**

**2024 - 149      GUIDE CONGES ET ABSENCES  
FIXATION DE LA NATURE ET DE LA DUREE  
DES AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les modalités du Guide « congés et absences » et autoriser son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
  - **ADOPTER** l'ensemble des dispositions précisées par la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 150      RESSOURCES HUMAINES  
MISE A DISPOSITION DE FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX  
DES SERVICES JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE AU DELEGATAIRE  
« ASSOCIATION INSTITUT DE FORMATION, D'ANIMATION ET DE CONSEIL »**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les termes de la Convention de mise à disposition de fonctionnaires territoriaux du service Jeunesse de la ville de Grasse au profit du délégataire IFAC ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne dénatureraient pas la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération
- 

**Unanimité.**

**2024 - 151      CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les suppressions, créations et modifications de postes ;
  - **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2024 et suivants.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 152      COMMANDE PUBLIQUE  
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES  
DURANT LA PERIODE DE JUIN A AOUT 2024**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation relative aux marchés publics.

---

**Prendre acte.**

**2024 - 153      AMENAGEMENTS DE VOIRIE – ROUTE DE DRAGUIGNAN  
ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION EY N° 695**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **ACCEPTER** le principe de l'acquisition à l'euro symbolique par la commune de Grasse de la parcelle cadastrée Section EY n° 695, d'une superficie cadastrale de 20 m<sup>2</sup>, sise 19 route de Draguignan à Grasse, appartenant à Monsieur Jean-Marc ROATTA et Madame Anne-Marie CASANA, épouse ROATTA ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment l'acte authentique correspondant, ainsi que tous les actes préparatoires afférents ;
- **DIRE** que les crédits inhérents à cet acte sont inscrits au budget de la commune, qui présente les disponibilités nécessaires.

---

**Unanimité.**

**2024 - 154      AMENAGEMENTS DE VOIRIE – CHEMIN DE CANTE PERDRIX  
ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BS N° 592**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **ACCEPTER** le principe de l'acquisition par la commune de Grasse de la parcelle cadastrée Section BS n° 592, d'une superficie cadastrale de 101 m<sup>2</sup>, sise 21 chemin de Cante Perdrix à Grasse, appartenant à Monsieur Mickaël RIMBAUD et Madame Louise BOYER, moyennant le prix de vente de 10 000 euros (*dix mille euros*) ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment l'acte authentique correspondant, ainsi que tous les actes préparatoires afférents ;
- **DIRE** que les crédits inhérents à cet acte sont inscrits au budget de la commune, qui présente les disponibilités nécessaires.

---

**Unanimité.**

**2024 - 155      CONVENTIONS RELATIVES A L'UTILISATION DE L'ABATTEMENT  
DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES  
DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la signature des conventions d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et les bailleurs sociaux opérant au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- **APPROUVER** les projets de conventions annexés à la présente délibération ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à assurer la bonne exécution de la présente délibération.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour et 4 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame Noura Mékia ADDAD (2 voix).

**2024 - 156      RENOUELEMENT URBAIN  
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES, DES PORTES,  
DES DEVANTURES COMMERCIALES ET DES VOLETS SUR LE SECTEUR SAUVEGARDE  
EXTENSION DU PERIMETRE DES FACADES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'extension du périmètre du dispositif d'aides à la rénovation des façades côté rue des Augustins à l'immeuble cadastré BH 10.

Unanimité.

**2024 - 157      RENOUELEMENT URBAIN  
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES, DES PORTES  
DES DEVANTURES COMMERCIALES ET DES VOLETS SUR LE SECTEUR SAUVEGARDE  
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessous, sur présentation des factures après contrôle par les services de la ville :
  - **Façades 1 rue de l'Oratoire- 06130 GRASSE**  
Demandeur : Foncia Sogica, syndic professionnel  
Bénéficiaire : Copropriété du 1 rue de l'Oratoire  
**Subvention totale façades : 20 628,01 €**
  - **Façade 2 place aux Aires - 06130 GRASSE**  
Demandeur et bénéficiaire : SCI LEVA, propriétaire unique  
**Subvention totale façade : 10 673,00 €**
  - **Volets 2 rue du Thouron - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Jean-Louis Paumond, syndic bénévole

Bénéficiaire : Copropriété du 2 rue du Thouron

**Subvention totale volets : 9 134,00 €**

➤ **Porte 4 place César Ossola - 06130 GRASSE**

Demandeur et bénéficiaire : Copropriété du 4 place César Ossola

**Subvention porte : 700,00 €**

➤ **Façade 4 passage Vauban - 06130 GRASSE**

Demandeur : Alexandre BOUGUEREAU, syndic bénévole

Bénéficiaire : Copropriété du 4 passage Vauban

**Subvention totale façades : 13 821,00 €**

➤ **Devanture commerciale 8/10 place aux Aires - 06130 GRASSE**

Demandeur et bénéficiaire : SOLEAL, exploitant

**Subvention totale devanture commerciale : 1 925,00 €**

➤ **Devanture commerciale 16 rue de l'Oratoire - 06130 GRASSE**

Demandeur et bénéficiaire : ACRI-ST, propriétaire

**Subvention totale devanture commerciale : 3 000,00 €**

➤ **Façades 17 rue Amiral de Grasse - 06130 GRASSE**

Demandeur : Cabinet Roulland, syndic professionnel

Bénéficiaire : Copropriété du 17 rue Amiral de Grasse

**Subvention totale façades : 21 903,00 €**

➤ **Devanture commerciale 18 rue de l'Oratoire - 06130 GRASSE**

Demandeur et bénéficiaire : ACRI-ST, propriétaire

**Subvention totale devanture commerciale : 3 000,00 €**

➤ **Façades 24 rue Amiral de Grasse- 06130 GRASSE**

Demandeur : Cabinet Roulland, syndic professionnel

Bénéficiaire : Copropriété du 24 rue Amiral de Grasse

**Subvention totale façade : 11 438,00 €**

➤ **Façades 28-30 rue Tracastel - 06130 GRASSE**

Demandeur : Nicole Schmidt, syndic bénévole

Bénéficiaire : Copropriété du 28-30 rue Tracastel

**Subvention totale façades : 17 530,00 €**

➤ **Façade 41 place aux Aires - 06130 GRASSE**

Demandeur et bénéficiaire : COMPAGNIE IMMOBILIERE DE RESTAURATION C.I.R,  
propriétaire unique

**Subvention totale façades : 35 479,73 €**

➤ **Porte d'entrée 41 place aux Aires - 06130 GRASSE**

Demandeur et bénéficiaire : COMPAGNIE IMMOBILIERE DE RESTAURATION C.I.R,  
propriétaire unique

**Subvention totale porte d'entrée : 700,00 €**

➤ **Porte de garage 41 place aux Aires - 06130 GRASSE**

Demandeur et bénéficiaire : COMPAGNIE IMMOBILIERE DE RESTAURATION C.I.R,  
propriétaire unique

**Subvention totale porte de garage : 700,00 €**

- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

**Unanimité.**

**2024 - 158      PLAN DE TRANSFORMATION DES ZONES COMMERCIALES  
CONTRAT DE SUBVENTIONS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les termes du contrat de subventions relatif au plan de transformation des zones commerciales annexé à la présente délibération ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit contrat, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique et/ou financière nécessaire à l'exécution à la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 159      FESTIVITES NOEL 2024  
ADOPTION DES TARIFS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Aline BOURDAIRE**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les tarifs suivants :
    - 1/ DROITS D'ENTREE PATINOIRE
      - Entrée tarif normal 3 € TTC
      - Gratuité sur présentation d'un carton d'invitation de la ville de Grasse
    - 2/ OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC
      - Marché de Noël du 13 décembre 2024 au 15 décembre 2024
      - Tarif espace commercial / food trucks de 7,20 m<sup>2</sup> -chalet de 3 x 2,40 **Forfait 200 € TTC / pour 3 jours (électricité comprise)**
      - Tarif espace commercial, hors chalet **Forfait 110 € TTC / pour 3 jours**
      - Stand commercial / food truck / chalet, Cours Honoré Cresp du 20 décembre 2024 au 5 janvier 2025 (Électricité comprise) **20 € TTC / jour.**
      - Caution pour réservation espace commercial : **100 € TTC.**
      - Gratuité d'occupation du domaine public pour les partenaires ayant collaboré étroitement à la manifestation.
  - **VALIDER** le règlement du Marché de Noël, tel qu'annexé à la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 160      DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE  
RENFORCEMENT DU RESEAU AVENUE PIERRE SEMARD A GRASSE  
DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE A LA CAPG**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur François ROUSTAN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la ville de Grasse à la C.A.P.G. ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 161      ESPACES PUBLICS  
REQUALIFICATION DES PLACES GEORGES MOREL, ROUACHIER,  
FOUR NEUF ET CAPORAL JEAN VERCUEIL  
REMBOURSEMENT DES DEPENSES LIEES AUX TRAVAUX DE RESEAUX  
D'EAUX USEES, D'EAUX PLUVIALES ET D'EAU POTABLE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur François ROUSTAN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les termes du protocole de remboursement des travaux de réseaux humides d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable réalisés par la ville de Grasse dans le cadre de la requalification des places Georges Morel, Rouachier, Four Neuf et Caporal Jean Vercueil à Grasse ;
  - **AUTORISER** Monsieur François ROUSTAN, Adjoint au Maire, à signer le protocole de remboursement des travaux de réseaux humides d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable réalisés par la ville de Grasse dans le cadre de la requalification des places Georges Morel, Rouachier, Four Neuf et Caporal Jean Vercueil à Grasse.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 162      BUDGET PRINCIPAL  
REPRISE DE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **DECIDER** de la reprise d'une provision budgétaire pour créances douteuses pour l'année 2024 d'un montant de 35 009,80 € par un titre d'ordre budgétaire au compte 7817 et un mandat d'ordre budgétaire au compte 4912 sur le budget principal de la collectivité ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 163 MISE A JOUR DE L'ACTIF DE LA VILLE  
MISE A LA REFORME DES IMMOBILISATIONS COMPTABILISEES  
AU COMPTE 237**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le Comptable Public à procéder à la mise à la réforme et à la sortie des biens répertoriés et annexés à la présente délibération.
  - **AUTORISER** le Comptable Public à procéder aux écritures nécessaires à la sortie de ces biens.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 164 MISE A JOUR DE L'ACTIF DE LA VILLE  
SORTIE DES BIENS DE FAIBLE VALEUR ET TOTALEMENT AMORTIS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** la sortie de l'actif de la ville de Grasse des biens de faible valeur, réformés, vendus, détruits ou perdus totalement amortis, répertoriés et annexés à la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 165 BUDGET PRINCIPAL 2024  
CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE D'IRRECOURABILITE  
SUR COMPTE DE TIERS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **DECIDER** de la constitution d'une provision budgétaire pour risque d'irrecouvrabilité sur compte de tiers d'un montant de 216 173,49 € par un mandat d'ordre budgétaire au compte 6815 et un titre d'ordre budgétaire au compte 15182 sur le budget principal 2024.
- 

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour et 4 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame Noura Mékia ADDAD (2 voix).

**2024 - 166      BUDGET PRINCIPAL  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 2 de la commune au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2024 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour et 4 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame Noura Mékia ADDAD (2 voix).

**2024 - 167      BUDGET ANNEXE  
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 2 du budget annexe du service public industriel et commercial du crématorium, au niveau du chapitre, pour la section d'investissement de l'exercice 2024 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

---

**Unanimité.**

**2024 - 168      BUDGET ANNEXE  
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM  
METHODES ET DUREES D'AMORTISSEMENT  
DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les durées et méthodes d'amortissements applicables au budget annexe du service industriel et commercial du crématorium ;
  - **FIXER** à 500,00 TTC le seuil en dessous duquel les biens de faible valeur seront amortis en une seule année ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 169      DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES  
ORGANISATION DU SALON DU LIVRE D'HISTOIRE DE GRASSE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Nicolas DOYEN**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document permettant la tenue annuelle du Salon du livre d'Histoire ainsi que tout avenant au règlement du concours de lettres organisé en parallèle ;
  - **AUTORISER** Monsieur le maire ou son représentant à solliciter auprès des organismes financeurs des subventions et mécénats pour l'ensemble de la programmation du salon du livre d'histoire et du concours ;
  - **ADOPTER** le règlement intérieur du concours de lettres ;
  - **DIRE** que les dépenses relatives à la programmation de cet événement et au concours annexé seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets successifs.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 170      ESPACES PUBLICS  
HOMMAGES PUBLICS POUR LES ESPACES : BATIMENT, PLACE, VOIE, RUE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Nicole NUTINI**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'apposition d'une plaque en hommage à Monsieur Pierre APPOLLOT et Monsieur Michel APPOLLOT au droit de la façade du 23 boulevard Victor Hugo à Grasse.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 171      RETIREE**

**2024 - 172 RESTAURATION COLLECTIVE**

**MODIFICATION DE LA MISE A DISPOSITION D'AGENTS MUNICIPAUX - AVENANT N° 10**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 10 au contrat de Délégation de Service Public relatif à la restauration collective conclu avec la société ELIOR RESTAURATION France ;
  - **APPROUVER** les termes de la convention de mise à disposition de fonctionnaires territoriaux du service Vie Scolaire de la ville de Grasse au profit du délégataire ELIOR.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 173 PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE AUX CLASSES DECOUVERTE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la participation de 11,50 € par jour et par enfant aux séjours des classes "découverte" pour un montant maximum de 25 000 € ;
  - **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 174 ATTRIBUTION DES CREDITS DIRECTEURS ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'attribution des crédits tels que proposés ci-dessous, qui seront appliqués chaque année :

1- Crédits fournitures scolaires :

a) Pour les écoles élémentaires :

11,11 € par élève

b) Pour les écoles maternelles :

10,61 € par élève

2- Crédits directeurs (livres scolaires, papier, photocopies exécutées à l'école, articles ludiques, jouets) :

- Pour les écoles élémentaires et maternelles

24,39 € par élève

- Pour les classes spécialisées ULIS – UEEA :

27,44 € par élève

- Pour les achats du bureau des directeurs des écoles élémentaires et maternelles :

forfait de 150 euros

- Pour le rééducateur présent dans l'école

forfait de 400 euros

- Pour l'enseignant surnuméraire – CRI – UPE2A, présent dans l'école

forfait de 182,94 euros

---

Unanimité.

**2024 - 175 CREDITS DE FONCTIONNEMENT DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES  
ANNEE 2024-2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec les communes qui utilisent les services des psychologues ;
  - **APPROUVER** le montant de 3 660 € nécessaire au fonctionnement des 3 postes de psychologue ;
  - **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP.
- 

Unanimité.

**2024 - 176 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'Antibes Juan-les-Pins concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2024/2025 ;
  - **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.
- 

Unanimité.

**2024 - 177 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE DE LA COLLE SUR LOUP  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE POUR L'ANNEE SCOLAIRE ECOULEE  
COUT D'UN ELEVE GRASSOIS CALCULE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de La Colle sur Loup concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2023/2024 ;
  - **DIRE** que les crédits en recettes seront inscrits au budget.
- 

Unanimité.

**2024 - 178      PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL POUR LA RESILIATION ANTICIPEE  
DES CONVENTIONS RELATIVES AUX PARCS DE STATIONNEMENT  
DU COURS HONORE CRESP, LA FOUX ET HOTEL DE VILLE-CATHEDRALE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Pascal PELLEGRINO**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel joint à la présente pour la résiliation anticipée des parcs de stationnement du cours Honoré Cresp, la Foux et Hôtel de ville-cathédrale ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit protocole ainsi que toutes pièces y afférant.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 2 abstentions : Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG.

**2024 - 179      CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE  
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024  
ASSOCIATION HARPEGES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Cyril DAUPHOUD**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le montant de la subvention à l'association Harpèges ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions ;
- **AUTORISER** le versement de la subvention mentionnée ci-dessous :  
Harpèges accueils périscolaires maternelle et élémentaire et extrascolaire élémentaire : 5 200 €

---

Unanimité.

**2024 - 180      CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE  
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024  
ASSOCIATION LEC LES ASPRES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Monsieur Cyril DAUPHOUD**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le montant de la subvention à l'association LEC Les Aspres ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions ;
- **AUTORISER** le versement de la subvention mentionnée ci-dessous :

Imputation : Service Jeunesse      Loisirs Education Culture « Les Aspres »      17 400 €

---

Unanimité.

**2024 - 181      TRANSITION ENERGETIQUE  
SOLARISATION DE LA SALLE DE TENNIS DE LA PAOUTE  
PARTICIPATION FINANCIERE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Anne-Marie DUVAL**

---

Extrait de la délibération

- **ACCEPTER** la participation financière de la société ALL IN SPORT d'un montant de 105 000 euros ;
  - **DIRE** que ce versement sera exclusivement affecté aux travaux de confortement et de rénovation de la toiture de la salle de tennis de La Paoute ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la commune tous documents à intervenir dans cette affaire, notamment la convention de participation financière.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 182      SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES  
CONVENTION AVEC LES CRECHES DU CCAS DE GRASSE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Dominique BOURRET**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les termes de la convention de partenariat avec le CCAS de la ville de Grasse ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative et/ou technique, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 183      SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES  
ORGANISATION D'UNE BRADERIE SOLIDAIRE ANNUELLE  
AU PROFIT D'ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SOCIALES GRASSOISES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Dominique BOURRET**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'organisation d'une braderie solidaire annuelle par le réseau Bibliothèque & Médiathèques de Grasse, durant laquelle sera organisée la vente des documents désherbés au public, ce qui exclut la vente à des professionnels de type bouquinistes ou brocanteurs ;
  - **APPROUVER** les tarifs de vente des ouvrages désherbés lors de ces braderies solidaires ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération ;
  - **AUTORISER** l'association choisie à réaliser les ventes le jour de la braderie solidaire et à en encaisser le produit.
- 

**Unanimité.**

**2024 - 184      SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES  
ACCEPTATION D'UN MECENAT**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Dominique BOURRET**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant les œuvres offertes par Monsieur Yves CRUCHET ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

---

**Unanimité.**

**2024 - 185      SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
EXERCICE 2024**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le versement de subventions de fonctionnement pour un montant de 48 776 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention ;
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2024.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent.

---

**Unanimité.**

**2024 - 186      CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANT  
A LA CONVENTION CHAM SAINT EXUPERY**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 3 septembre 2024,

**Rapporteur : Madame Jocelyne BUSTAMENTE**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le maire à signer l'avenant n° 1 ci-joint, ainsi que tout document permettant d'assurer la bonne exécution de la convention du 5 juillet 2023.

---

**Unanimité.**

Grasse le 24 septembre 2024,

Le Maire,



Jérôme VIAUD

*J. Viaud*

La Secrétaire de séance,



Valérie COPIN,

